

# CINQ ANS DE **L'APPROCHE PAR CADRE**





Le Canada a été témoin d'une augmentation significative des manifestations, alimentée par une combinaison d'influences qui ont servi à enflammer le mécontentement du public. La multiplication des manifestations s'explique par divers facteurs, notamment les crises internationales, les problèmes environnementaux et une désillusion croissante à l'égard des voies conventionnelles de changement.

L'évolution des activités de démonstration a reflété des tendances mondiales plus larges, à savoir le mécontentement et l'activisme. Au cours des cinq dernières années, le paysage des manifestations au Canada a été marqué par un grand nombre de mouvements à grande échelle et multi-juridictionnels. Au cours de cette période, les services de police et leurs dirigeants ont reconnu la nécessité d'apporter des réponses à facettes multiples et évolutifs.

Le Cadre national pour la préparation des services de police aux manifestations et aux assemblées (cadre national)<sup>1</sup>, a été approuvé par l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) en 2019 et a été conceptualisé par le Comité sur les services policiers avec les peuples autochtones (SPPA). Il s'agit d'un document pragmatique qui favorise une approche opérationnelle saine, informée et flexible pour la résolution des conflits et la gestion de crises. Le cadre national décrit, entre autres, les fonctions croisées mais distinctes des équipes spécialisées, en mettant l'accent sur le travail de liaison et le rôle du commandement supérieur dans le soutien de l'approche par cadre. Le cadre national contribue à la création d'une interopérabilité aux niveaux national,

provincial, municipal et des Premières Nations lorsqu'il s'agit de répondre à des conflits axés sur la résolution de problèmes.

En 2019, un article a été publié<sup>2</sup> visant à offrir une compréhension de base du cadre national, du contexte pour sa création, ainsi qu'une introduction aux équipes de liaison de la police (ÉLPs) et au cours national de formation des agents de liaison de la police. Des progrès significatifs ont été réalisés depuis la création du cadre national. Le cadre a été socialisé au niveau national, en partie grâce à une série d'événements très médiatisés au cours desquels son application a été mise en évidence.

La préparation, la gestion et l'intervention en matière de manifestations et aux protestations peuvent être un processus complexe. L'efficacité des sept principes du cadre national ont permis de relever les défis liés aux manifestations litigieuses relevant de plusieurs juridictions et portant sur des questions telles que l'extraction des ressources et la réforme de la police, ainsi qu'aux événements organisés pour s'opposer aux mesures de santé publique, et des manifestations plus récentes liées à des questions géopolitiques. Certains

de ces événements ont donné lieu à des occupations, à des blocages de frontières et à des perturbations de la circulation, et ont réussi à capter l'attention du grand public. Les principes fondamentaux du cadre national portent sur l'approche mesurée, l'établissement de relations, la facilitation de manifestations légales, pacifiques et sûres, l'impartialité, les étapes du conflit, l'interopérabilité et l'éducation avant l'application de la loi.

Il existe plusieurs stratégies opérationnelles qui se recoupent pour répondre efficacement aux manifestations. Les interventions policières ont évolué afin de s'assurer que les manifestations demeurent légales, pacifiques, et sécuritaires. La police a amélioré sa gestion des discours véhiculés par les médias sociaux et reconnaît la nécessité d'équilibrer les relations avec les parties prenantes. La police s'efforce aussi régulièrement de créer des environnements sur les sites de manifestation qui empêchent l'activité criminelle et reconnaît la nécessité de veiller à ce que la prise de décision soit fondée sur le renseignement. De nombreuses juridictions au Canada ont créé, ou envisagent de créer, des unités d'ordre public multijuridictionnelles, où des groupes d'équipes peuvent être déployés à l'échelle régionale, quel que soit le service de police dont ils relèvent.

Au début de l'année 2023, la Commission sur l'état d'urgence (CÉU) a publié le rapport final de l'enquête sur la Loi sur les mesures d'urgence, qui a examiné les circonstances qui ont donné lieu à la déclaration de



Voiture bloquée dans le Convoi pour la liberté 2022, Ottawa

l'état d'urgence à Ottawa en février 2022, et les mesures prises par la suite par le gouvernement et les personnes chargées de répondre à la situation d'urgence. Le rapport final conclut avec plusieurs recommandations validant l'approche avancée par le cadre national et les ÉLPs, tous deux cités comme pratiques exemplaires pour les interventions policières lors de manifestations.

<sup>1</sup> [https://www.cacp.ca/\\_Library/\\_documents/202002062047221602854342\\_cacpnationalframeworkforpoliceparednessforemonstrationsandassemblies.pdf](https://www.cacp.ca/_Library/_documents/202002062047221602854342_cacpnationalframeworkforpoliceparednessforemonstrationsandassemblies.pdf)

<sup>2</sup> [https://www.cpcmagazine-digital.com/ccpt/0120\\_winter\\_2020/MobilePagedArticle.action?articleId=1558360#articleId1558360](https://www.cpcmagazine-digital.com/ccpt/0120_winter_2020/MobilePagedArticle.action?articleId=1558360#articleId1558360)



## RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION SUR L'ÉTAT D'URGENCE 16-19

- Dans la mesure du possible, les services de police devraient disposer d'un contingent d'agents d'ELP formés ou avoir conclu une entente avec un autre service pour avoir accès à de tels agents ou aux compétences appropriées, au besoin;
- Les services de police devraient créer des procédures, si elles n'existent pas déjà, pour définir clairement le rôle des agents des ELP dans le contexte d'événements majeurs, en adoptant, avec les modifications appropriées, le présent cadre ou des cadres semblables;
- Les agents des ELP et les commandants des événements majeurs, ainsi que les hauts dirigeants, devraient recevoir une formation spécialisée, entre autres, sur le cadre national de l'ACCP et sur le rôle que doivent jouer les agents des ELP et les dirigeants par rapport aux événements majeurs; et,
- Les services de police devraient reconnaître les considérations particulières qui doivent éclairer la réponse policière aux manifestations autochtones, y compris la nécessité de compétences culturelles pour traiter ces manifestations.

Le cadre national s'applique à chaque élément susceptible de faire partie d'une intervention de maintien de l'ordre public lors d'une manifestation, y compris les considérations pour les commandants d'incidents, les services de renseignement, les unités ELP, et les unités de lutte contre la criminalité et du maintien de l'ordre public. Le rôle unique de chacun et leur capacité à répondre consciemment, de manière cohérente et avec de la flexibilité mènent à des interventions plus sûres pour la police et à des résultats plus sûrs pour les communautés.

En réponse aux recommandations de la CÉU, le gouvernement du Canada a accepté en 2024 que :

« Les agents de l'équipe de liaison formés peuvent être utiles pendant des manifestations pour soutenir le droit des Canadiennes et des Canadiens de manifester pacifiquement et en toute sécurité. Même lorsque les arrestations sont justifiées, la police choisira souvent d'avoir recours à d'autres stratégies pour gérer les manifestants comme les équipes de liaison avec la police. En échangeant avec les manifestants, ces équipes tentent de maintenir des lignes de communication ouvertes et visent à développer une relation de confiance, afin de faciliter un environnement sûr et légal où les protestataires manifestants peuvent exercer leur liberté d'expression et de réunion. »<sup>3</sup>



Manifestation Occupy Toronto avec des tentes dans le parc St. James, Toronto

**« Les équipes de liaison avec la police sont devenues un élément essentiel pour garantir que les manifestations légales se déroulent dans un climat de confiance. La sécurité des policiers et du public est ainsi mieux assurée. En améliorant la communication entre la police et les manifestants avant, pendant et après les manifestations, il est possible d'améliorer l'efficacité de l'action policière. Après les manifestations, les équipes de liaison avec la police sont devenues une ressource essentielle qui permet des manifestations respectueuses et légales tout en gardant la sécurité de la communauté au premier plan ».**

~Glen Lewis

Sous-ministre adjoint et directeur des services de police, direction de la police et de la sécurité, province de la Colombie-Britannique

Les ELP sont utiles non seulement pour établir des relations proactives, mais aussi en tant qu'outil de conformité, et constituent une étape impérative dans le cadre de l'approche mesurée, de concert avec les autres stratégies opérationnelles décrites ci-dessus. Lorsque les manifestants croisent les propriétaires d'entreprises locales et les droits de propriété, les forces de l'ordre doivent réagir d'une façon qui respecte les droits de toutes les parties concernées tout en reconnaissant les préoccupations de l'ensemble de la communauté.

Présentement supervisée par le Comité SPPA de l'ACCP, la Commission de formation des agents de liaison de la police a la charge du cadre national et coordonne le cours national de formation des agents

<sup>3</sup> <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2024-pblc-rdr-mrgncy-rcmmdtns/index-en.aspx>

de liaison de la police de l'ACCP et d'autres initiatives de formation. L'objectif de la formation est d'apporter une compréhension nuancée et d'offrir la possibilité de se joindre à une grande communauté de praticiens. Une approche et une formation policières partagées sont particulièrement efficaces lorsque des manifestations et des événements impliquent plusieurs juridictions policières. Le mandat de la Commission de formation du SPPA est de soutenir les services de police au niveau national afin de renforcer leurs capacités organisationnelles en ce qui concerne la mise en œuvre stratégique de l'approche par cadre/de liaison, par le biais de la formation et de la sensibilisation, et de faire connaître les stratégies visant à soutenir l'intervention policière lors de manifestations et d'assemblées. Cette approche a également été approuvée par la CÉU. En 2023, le cadre national et les normes de formation ont été mis à jour et devraient être disponibles sur le site web de l'ACCP dans un avenir proche.

Un nombre croissant d'organismes chargés de l'application de la loi adoptent les principes et les méthodes décrits dans le cadre national au sein de leur approche proactive de la résolution des conflits liés à des problèmes. Étant donné la fréquence et à la complexité

des activités de démonstration, un nombre croissant de services de police au Canada mettent en place des ELP. Celles-ci sont composés de membres formés qui sont chargés d'assurer une liaison éclairée et une communication efficace avec les parties impliquées et concernées dans une situation de conflit. Les ELP peuvent jouer un rôle important en aidant à gérer efficacement les démonstrations.

À l'heure actuelle, la Commission de formation des agents de liaison de la police du SPPA a formé 169 agents de liaison provenant de 38 services de police et de sept provinces, représentant les services de police fédéral provinciaux, municipaux et autochtones.

L'identification de membres seniors qui comprennent les principes de l'approche et qui peuvent la défendre au sein des services de police est impérative si l'on cherche à mettre en place un cours.

Lorsque les capacités le permettent, la Commission de formation du SPPA offrira du soutien ou un mentorat structuré pour s'assurer que les attentes en matière de normes nationales au niveau de la formation sont satisfaites.

Le cadre national a contribué à l'interopérabilité interne ainsi qu'entre les services de police. Par l'entremise de l'engagement communautaire, jumelé à des cibles de maintien de la loi stratégiques, la police a pu tirer parti de la réussite des entités impliquées dans les interventions lors d'activités de manifestations, telles que le commandement des incidents, les services de renseignement, les unités ELP, et les unités chargées de la lutte contre la criminalité et de l'ordre public. Au cours des cinq dernières années, le cadre national a été adopté, revu, adapté et

rigoureusement évalué dans le cadre de la gestion d'événements litigieux. Il a reçu une attention positive de la part des médias et a fait l'objet d'entrevues et de podcasts. Il a été socialisé et examiné à tous les niveaux de la police avec l'engagement de tous les niveaux de gouvernement, ce qui lui a valu une reconnaissance comme document de pratiques exemplaires favorisant des résultats plus sûrs, plus légaux et plus pacifiques et à une intervention policière bien préparée.

- **Leslie Jean,**  
*Commission de formation du SPPA de l'ACCP*

**De plus amples informations pour aider les services de police à intervenir lors de manifestations et de rassemblements, et pour contacter le comité SPPA peuvent être consultées à l'adresse suivante :**







*Photo sur la couverture avant et arrière : Manifestation « Black Lives Matter » à Ottawa devant le Château Laurier et l'ambassade américaine*